

dirons rien sur lui, parce qu'il est absent, et que nous n'avons pas l'habitude d'attaquer les absents. Si cependant ce nom était invoqué, vous nous obligeriez à intervenir et à dire notre pensée tout entière.

jours, au lieu d'avoir lieu tous les huit jours, ce qui exigeait moins d'efforts à la fois et permettait de nettoyer plus facilement ceux qu'ils quittaient. L'insuffisance du vestiaire ne permit pas l'exécution de cette mesure. Il y eut alors entre l'administration et l'entreprise une correspondance qui témoignait du désir ardent qu'avait l'administration d'arriver à la sincère et complète exécution du cahier des charges; cette correspondance établit aussi les résistances de l'entreprise. Comme M. Marcet, gérant, est un homme qui ne tout, M. Dugat eut l'idée d'établir un registre contradictoire des demandes de l'administration et des réponses de l'entreprise, registre qui fut commencé le 1^{er} février 1847, après le retour de M. Baillet de son congé, et qui fut continué jusqu'au 22 mai, époque à laquelle M. Marcet refusa de le continuer.

gée de l'administration générale et de la correspondance, le sous-directeur était chargé de l'économie domestique de la maison et de la surveillance du service.

« Je ne crois pas que ce livre soit destiné à remplacer la correspondance officielle entre l'administration et l'entreprise. Il n'a été créé que pour enregistrer les réclamations quotidiennes adressées à celle-ci; tandis que la discussion des difficultés qui se présentent sur l'exécution et l'interprétation des clauses du cahier des charges doit être réservée à la correspondance officielle. Ainsi, l'entreprise accepte ce livre pour les réclamations quotidiennes, quand il n'y a pas contestation sur le droit de l'administration, mais elle n'accepte pas pour y discuter ses droits. »

